

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 AOUT 2022

PROCES VERBAL

Nombre de membres

Afférents au Conseil : 15

Séance du 18/08/2022

En exercice : 15

Présents : 9

Suffrages exprimés : 11

L'An deux mil vingt-deux et le dix-huit août à dix-neuf heures

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement

convoqué le douze août, s'est réuni au nombre prescrit

par la Loi dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence

de M. Luc CAILLOUX, Maire

Date de la convocation :

12/08/2022

Présents : CAILLOUX Luc, COSTE Christiane, COULAUDON Bernard, AUGHEARD Marie-Christine, ROSSIGNOL Pascal, GIRARD Grégory, GARDARIN Laetitia, CHATAIN Ludovic, TREHAND Charlotte

Absents excusés : ANDRIEU Anne, MONGINOU Naïma, BONY Sébastien, MORVAN Julien

Absents excusés et représentés : MOUTARDE Marilyne, MARTIN Stéphanie

Monsieur le Maire excuse les élus absents et énonce les pouvoirs, le quorum étant atteint, il déclare la séance ouverte.

En vertu de l'article L 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, Madame GARDARIN Laetitia, conseillère municipale, est nommée secrétaire de séance.

Monsieur le Maire demande aux membres de l'assemblée s'il y a des observations ou des remarques à propos du compte-rendu de la dernière séance du Conseil municipal.

En l'absence de remarques, le compte-rendu est définitivement adopté à l'unanimité

DCM 2022/08/01

Répartition intercommunale des charges de fonctionnement des écoles du RPI des communes de Pulvérières et Chapdes-Beaufort

DCM 2022/08/02 Subvention aux associations

Questions diverses :

- Vin d'honneur Tennis de table
- Disponibilité Francis Pourtier

Fin de séance à 20H30

Prochaine réunion le : Jeudi 15 septembre à 19H